

Un enseignant d'une université espagnole censuré pour avoir défendu les réseaux P2P

Lecturer censored in Spanish University (UPV) for defending P2P networks

20 mai 2005

<http://homepage.mac.com/jorgecortell/blogwavestudio/LH20041209105106/LHA20050520091532/index.html>

[Upon the request of various foreign media that would like to cover this story, and would like a link to the source in English, here is a recap of my ordeal.]

This is what happened to me when trying to defend the legal use of P2P networks in Spain.

I have been teaching “Intellectual Property” (although I dislike the term) among other subjects at a Masters Degree in the Polytechnic University of Valencia UPV (Spain) for over 5 years. Two weeks ago I was scheduled (invited by the ETSIA Student Union and Linux Users’ Group for the celebration of “Culture Week”) to give a conference in one of the university’s buildings. During that conference I was to analyze the legal use and benefits of the P2P networks, even when dealing with copyrighted works (according to the Spanish Intellectual Property Law, Private Copy provision, and many research papers, books and court rulings). I was even going to use the network to “prove” that it was legal, since members of the Collecting Society “SGAE” had appeared on TV and newspapers saying that “P2P networks are illegal” (sic) just like that, and to that extent I even contacted SGAE, National Police, and the Attorney General in advance to inform them about it.

The day before the conference, the Dean (pressured by the Spanish Recording Industry Association “Promusicae” as I found out later, and he recognized himself in a quote to the national newspaper *El País*, and even the Motion Picture Association of America, as another newspaper quotes) tried to stop it by denying permission to use the scheduled venue. So I scheduled a second one, and that was denied again. And a third time. Finally I gave the conference on the university cafeteria, for 5 hours, in front of 150 people.

Later on that day (May 4th, I will never forget), I received a call from the Director of the Masters Degree Program where I was teaching telling

[À la demande de nombreux media étrangers qui souhaiteraient écrire sur cette histoire, et disposer d'un lien en anglais, voici un résumé de mon calvaire.]

Voici ce qu’il m’est arrivé alors que j’essayais de défendre les usages légaux des réseaux *peer-to-peer* (P2P) en Espagne.

Depuis plus de cinq ans maintenant, je donne un cours sur, entre autres, la « propriété intellectuelle » (bien que je n’aime pas ce terme), au sein d’un parcours de Master à l’Université Polytechnique de Valence (UPV). Il y a deux semaines, il était prévu que je donne une conférence (sur invitation du syndicat étudiant ETSIA et d’un groupe d’utilisateurs de Linux, à l’occasion de la « Semaine de la culture ») dans l’un des bâtiments de l’université. Pendant cette conférence, je devais analyser les usages légaux et les avantages des réseaux P2P, y compris dans le cadre d’œuvres protégées par le droit d’auteur (usages en accord avec la loi espagnole sur la propriété intellectuelle, l’exception de copie privée, ainsi que de nombreux travaux de recherche, livres et décisions de justice). J’avais même l’intention d’utiliser le réseau afin de « prouver » que ces usages sont légaux, puisque des membres de la société de perception des droits d’auteur SGAE avaient déclaré sans sourciller à la télévision et dans les journaux que « les réseaux P2P sont illégaux » (sic). Dans cette optique, j’avais même contacté la SGAE, la police nationale et le procureur général pour les informer de ma conférence.

La veille de la conférence, le Doyen de l’université (sous la pression de l’association de l’industrie espagnole du disque « Promusicae », comme je l’ai découvert plus tard, et comme il l’a reconnu lui-même dans le quotidien national *El País*, et même sous la pression de l’association américaine de l’industrie cinématographique MPAA, comme l’indique un autre journal) a essayé d’empêcher la conférence en nous retirant la permission d’utiliser le local préalablement retenu. J’ai donc demandé une deuxième salle, qui a été refusée également. Même chose pour la troisième. J’ai finalement donné ma conférence à la cafétéria de l’université, pendant cinq heures, devant 150 personnes.

Un peu plus tard le jour-même (le 4 mai, je ne l’oublierai jamais), j’ai reçu un coup de fil du responsable des programmes de Master de mon université, qui m’a annoncé

me that the Dean had called and had asked him to “make sure I did not teach there again”, and on a second call saying “it’s your choice, but also your responsibility”.

The Director called me and first asked me to remove any link to the university from my website, and also to “hide” the fact that I was teaching there. Then he told me about the pressures and threats he and the Program received (to be subjected to software licenses inspection, copyright violations inspections, or anything that may damage them). Obviously I had to resign to save his job (and everybody else’s at the Masters Program). So I did.

But even after I had resigned, when the media (which started to pay attention to the case, as you can see in the attached links) called, the Vice-Dean of communications had the nerve to say that I “was never a teacher in that University, and I only taught a few classes”. Sure I was not a Professor (which I never said I was), but I taught several subjects there for over 5 years!

It is not so important that I lost my job even though my ratings from the student satisfaction questionnaire were the highest of the whole Program, and I never violated any rule, contract, or regulation. I don’t even mind so much that I never received a direct phone call from anyone objecting to my ideas or procedures. What I regret the most is to have suffered CENSORSHIP inside my own university (in a European Union member state, of all places on earth), and as a result of pressures and threats coming from Collecting Societies and Recording and Movie Industries (on my website you have proof of all that).

When are we going to do something about it? We can’t let them impose their failed, outdated, and inefficient business model through threats, pressures and silence. We must speak out. I am willing to travel the world (as I am doing now in conferences all over Spain) to tell my story, and they will not silence me. The truth has to be known. But I need your help.

This story has already been covered by over 400 Spanish bloggers, national radio stations, magazines and newspapers. But nobody seems to have noticed this outside Spain. Could you please help me spread the word outside Spain?

Should you require any further information, do not hesitate to let me know.

Best regards, and thank you very much in advance,

Jorge Cortell jorge@cortell.net
<http://jorge.cortell.net/>

que le Doyen de l’université l’avait appelé et lui avait demandé de « s’assurer que je n’enseignerai plus ici » ; puis, un deuxième appel de ce même responsable pour me dire : « c’est ton choix, c’est toi qui en portes la responsabilité ».

Le directeur m’a ensuite appelé et m’a d’abord demandé de retirer de mon site personnel tout lien vers celui de l’université, et de « cacher » le fait que j’enseignais là-bas. Puis, il m’a parlé des pressions et des menaces dont l’université et lui-même avaient fait l’objet (inspections sur les licences logicielles, les violations de droits d’auteur, ou toute chose susceptible de leur causer du tort). De toute évidence, il me fallait démissionner pour sauver son emploi (ainsi que celui de tous les intervenants en Master). J’ai donc démissionné.

Mais même après ma démission, quand les média (qui commençaient à s’intéresser à cette affaire, comme vous pouvez le voir dans les liens ci-dessous) ont appelé l’université, le vice-doyen responsable de la communication a eu le culot de dire que je « n’ai jamais été professeur dans cette université », et que je « n’avais fait cours qu’à quelques classes ». Bien sûr, je n’étais pas Professeur d’université (ce que je n’ai jamais prétendu être), mais j’y ai enseigné plusieurs matières pendant plus de cinq ans!

Le plus important n’est pas que j’ai perdu mon travail, bien que les notes que j’ai obtenues dans le questionnaire de satisfaction des étudiants soient les plus élevées de tout le parcours de Master, et que je n’ai jamais enfreint aucune règle, aucun contrat, aucun règlement. Ça ne me gêne pas non plus de ne jamais avoir reçu le moindre coup de fil direct de la part de personnes désapprouvant mes idées ou ma manière de faire. Ce que je regrette le plus, c’est d’avoir été CENSURÉ à l’intérieur de ma propre université (dans un pays membre de l’Union européenne de surcroît!), et cela à cause de pressions et de menaces émanant de sociétés de gestion des droits d’auteur, et d’associations de l’industrie du disque et de l’industrie cinématographique (vous trouverez les preuves de tout cela sur mon site web).

Quand allons-nous donc réagir ? Nous ne pouvons pas les laisser imposer leur mauvais modèle économique, dépassé et inefficace, par des menaces, des pressions et la loi du silence. Nous devons briser ce silence. Je suis prêt à parcourir le monde (comme je le fais actuellement en donnant des conférences à travers l’Espagne) pour raconter mon histoire, et ils ne m’obligeront pas au silence. La vérité doit être connue. Mais pour cela j’ai besoin de votre aide.

Cette histoire a déjà été couverte par plus de 400 blogs espagnols, radios nationales, magazines et journaux. Mais personne ne semble la connaître hors d’Espagne. Pourriez-vous, s’il vous plaît, m’aider à la faire connaître par-delà ses frontières ?

Si vous avez besoin d’informations complémentaires, n’hésitez pas à me solliciter.

Bien amicalement, et, d’avance, merci beaucoup.

Jorge Cortell jorge@cortell.net
<http://jorge.cortell.net/>